

Le conseil d'école s'est déroulé sous la présidence de la Directrice : Mme AMENDOLA.

Remerciements aux membres présents.

- Adjointe aux Affaires Scolaires : Mme Hirtzmann.
- Enseignants : Mmes Boitier, Bréchet, Michon. MM. Demaizière, Michon.
- DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) : M. Pacquaut.
- Parents élus : Mmes Père, Dorey, Pépin-Laboef, Antoine, Du Gardin.
- Excusé : M. Buiron (IEN).
- Absents : Mme Lucas (enseignante), Mme Cieslar, M. Thubet (parents élus).

(Mme Méténier-Dupont (Maire), arrivée vers 19h45).

Secrétaires de séance : Mme Amendola, Mme Bréchet.

Ordre du jour :

- 1 - Effectifs / Enseignants
- 2 - Sécurité / PPMS
- 3 - Actions pédagogiques / Liaisons entre cycles / Liaisons CM2-6^{ème}
- 4 - Travaux /aménagements et équipements
- 5 - Coopérative scolaire
- 6 - Temps périscolaires
- 7 - Relations Ecole-Mairie.

1- Effectifs / Enseignants :

→ **Effectifs au 07/06/2016 : 164 élèves**

CP	→ 21 élèves	→ Mme Amendola (Mme Moine : décharge)
CP-CE1	→ 20 élèves (9 + 11)	→ M. Michon
CE1	→ 25 élèves	→ Mme Michon
CE2	→ 26 élèves	→ M. Demaizière
CE2-CM1	→ 23 élèves (6 + 17)	→ Mme Boitier
CM1-CM2	→ 23 élèves (9 + 14)	→ Mme Bréchet
CM2	→ 26 élèves	→ Mme Lucas

Au 07/06/2016	Total: 164 élèves	CP : 30	CE1 : 36	CE2 : 32	CM1 : 26	CM2 : 40
Prévisions	Total:166 élèves	CP : 39	CE1 : 28	CE2 : 36	CM1 : 36	CM2 : 27
Rentrée 2016						

Nouvelles inscriptions comptabilisées : 2CP, 1 CE2, 1 CM2 et 4 élèves de Jambles CM1 = 8.

Départs annoncés comptabilisés : 2 élèves.

→ **Rentrée 2016** : Départs : 40 élèves de CM2.

Admissions en cours de 36 élèves de GS (Ecole maternelle L. Czyz).

Les parents s'interrogent sur l'année scolaire 2017-2018, suite à la suppression à la rentrée 2016 d'une classe en maternelle. Mme Sancier (Directrice de l'école maternelle) annonce 24 élèves de GS à l'heure actuelle.

Enseignants : Nouvelle affectation de Mme Pacquaut suite au départ de Mme Lucas.

2 - Sécurité / PPMS :

a) PPMS :

Quatre Mallettes fournies par la municipalité ont été stockées dans les salles prévues par le PPMS de l'école.

La municipalité a décidé d'entreprendre quelques travaux et aménagements pour l'amélioration des conditions de sécurité à l'école : installation d'un visiophone à l'entrée principale de l'école, avec motorisation du portail rouge. L'autre porte (côté parking salle des fêtes) ne sera plus utilisée par les parents et les élèves, mais strictement réservée aux personnels de l'école et de la commune. La municipalité précise que le code actuel sera supprimé. Une clef unique pour chaque enseignant ouvrira le bâtiment.

Mme Hirtzmann évoque les travaux de la cage d'escalier durant l'été, avec le changement de fenêtres, ainsi que la sécurisation de la dalle d'entrée.

- Question adressée à Mme Hirtzmann : L'école constate dans le « Givry infos » la non-prévision dans le plan d'Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmé), d'un aménagement pour un accès adapté aux personnes et élèves à mobilité réduite pour le premier étage. Pourriez-vous nous préciser cette information et nous rappeler les aménagements et travaux envisagés ?

Mme Hirtzmann précise que l'aménagement au premier étage n'est pas obligatoire pour la commune, des salles de classe, existant au rez-de-chaussée. Divers aménagements pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite seront entrepris cet été.

Le détail des travaux répond à la demande des parents concernant le plan d'Ad'Ap et la sécurisation des écoles et du Centre de Loisirs de la Commune (à hauteur de 20 000€ HT de travaux), évoqués dans le « Givry infos ».

b) Exercices de sécurité :

- Exercice « mise à l'abri » (intrusion extérieure) : réalisé le 10 mai dans de bonnes conditions.

- Exercices à venir :

- « évacuation » (incendie) : programmé sur cette dernière période (Présence de M. Lamy, Chef du Centre de secours).

- Exercice à venir avec information aux familles, prévu le mercredi 22 juin « plan de fuite » (intrusion extérieure) avec point de rassemblement près du gymnase du collège. (Présence de Mme Redon (gendarme) et de M. Janet (Policier Municipal)).

c) Sécurité des abords de l'école :

Les parents insistent sur l'importance de la sécurisation du passage piéton route de Cluny (point déjà traité). La municipalité évoquait des possibilités d'actions limitées. Les parents souhaitent savoir si la question est remontée jusqu'aux autorités compétentes et connaître l'état de la situation? (Question traitée en fin de conseil, en présence de Mme Métenier-Dupont).

Mme Le Maire précise que la question a été traitée, cependant les aménagements requièrent l'accord du département, à l'heure actuelle, la commune n'est pas classée « accidentogène », cette dernière n'est donc pas prioritaire pour des aménagements au niveau de cette route départementale.

3 - Actions pédagogiques / Liaisons entre cycles / Liaisons CM2-6^{ème} :

- Actions pédagogiques:

- Bibliothèque : sortie des classes de l'école au 3^{ème} trimestre. Poursuite du projet « Animalivres » : classes de CP-CE1 / CE1 / CE2 et du projet « 1, 2, 3 album » : classe de CM2.
- Les sorties « marche » : classes de CE2-CM1, CM1-CM2, CP se poursuivent (1 sortie par mois) + Séjour à Chaux-des-Crotenay du 27 au 29 juin.
- Participation au spectacle du Grand Chalon « les Contes dits du bout des doigts » classes de CP et CP-CE1 (01/03).
- Animation du Grand Chalon « le cycle de l'eau domestique » : classe de CP-CE1 (31/04).
- Animation du Grand Chalon « fabrication du dentifrice » : classe de CP (09/05).
- Invitation de la classe voix (M. Garneret) au Collège : classes de CM1-CM2 et CM2 (juin).
- Visite Centre de Secours, classe de CM2 (17/06).
- Liaisons GS/CP : rencontre autour de la Lecture et de la Danse (10/02) / rencontre autour du projet communal « réalisation d'un tableau : fête de la Vigne » (18/05) / accueil des futurs CP (30/06). (Mme Hirtzmann précise que les parents peuvent encore aller voter en mairie pour le tableau de leur choix (jusqu'au 18 juin), la remise des prix ayant lieu le mardi 21 juin à 16h45).
- Participation au Troc Plantes de Givry (exposition de panneaux avec photos et textes sur les jardins pédagogiques de l'école, classes de CP-CE1, CE1, CM2).
- Participation de toutes les classes à l'évènement « Made in viande » (25/05).
- Sortie Centre Equestre, classe CE2 (07/06).
- Sortie à la Résidence pour personnes âgées, classe CM2 (14/06).
- Projet « Randonnées à thème » classes de CP-CE1 et CE1 :
 - « Orientation » avec le club d'Orientation de Givry (04/05).
 - « Pelouses calcaires » avec Natura 2000 (20/05).

- « Histoire et Patrimoine » autour d'Azé et de Brancion (10/06).
- « Les Arts » sur la Chaume (1/07) + classe de CM2.
- Participation de toutes les classes aux représentations du théâtre Bacchus au Centre de Loisirs (01/07).
- Fête de l'école : samedi 25 juin.

La réservation de la salle des fêtes a été validée par Mme Métenier-Dupont. La manifestation est donc autorisée par Mme Le Maire. Les consignes de sécurité (plan vigipirate) sont toujours en vigueur en cette fin d'année.

Mme La Ministre de l'Education Nationale, précise dans un article du 27/04/2016 son attachement à ces manifestations et la responsabilité de chacun selon que l'activité ait lieu sur le temps scolaire ou en dehors.

La fête de l'école ayant lieu hors temps scolaire, la responsabilité relève de la commune. Mme Amendola interroge Mme Hirtzmann, pour connaître les dispositions prises en terme de sécurité (contrôle visuel des sacs, personnes à l'entrée) ce jour-là. Mme Hirtzmann informera Mme Le Maire de cette interrogation pour un retour rapide auprès de Mme Amendola.

→ Remarque des parents CM/6^{ème} : Les CM1 CM2 feront partie du même cycle que la 6^o, la réforme du collège a-t-elle un impact sur l'école élémentaire ? Quels changements à venir ? Nouveaux enseignements ? Une passerelle plus affirmée primaire/ collège ?

Mme Bréchet évoque les échanges lors des « liaisons école-collège » (programmes, notations...). Ces liaisons ne sont pas faciles à mettre en place pour diverses raisons, et le temps sera nécessaire pour construire les liens, répondant aux besoins de chacun.

Les parents regrettent la disparition de la journée d'intégration remplacée par la ½ journée « portes ouvertes ». Mme Bréchet soumettra le souhait des parents lors de la prochaine réunion au Collège (intégration à envisager sur quelques heures par exemple).

4 - Travaux à l'école, aménagements et équipements :

- Travaux et aménagements :

Mme Amendola remercie les services municipaux intervenant régulièrement à l'école.

Au dernier conseil d'école, Mme Le Maire répondait qu'elle ne pouvait pas se prononcer sur les demandes de travaux et aménagements de l'école transmis fin décembre 2015, le vote des budgets n'ayant pas eu lieu. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Mme Hirtzmann précise que la municipalité a fait des choix, et les travaux de cet été ont un coût déjà conséquent pour cette année, les demandes devront être réitérées l'année prochaine. Suite aux problèmes d'infiltration évoqués de nouveau, par Mme Amendola au niveau des fenêtres (notamment en salle 10), Mme Hirtzmann répond que le problème sera traité dans l'avenir avec l'état des volets. A la demande de cette dernière, Mme Amendola listera prochainement les travaux ou aménagements souhaités pour cet été.

- équipements :

Remerciements auprès de la municipalité pour l'installation d'un vidéoprojecteur en salle 8.

L'école évoque un photocopieur « fatigué », avec des bourrages papier réguliers, malgré l'intervention du service de maintenance. Si dans l'avenir, le photocopieur est changé, une option « couleur » pourrait-elle être envisageable comme à l'école maternelle (demande partagée par les parents élus) ?

Mme Hirtzmann précise que la municipalité suivra l'état du photocopieur et va se renseigner sur cette demande.

- crédits de fonctionnement :

L'école remercie la municipalité pour la reconduction à l'identique des crédits de fonctionnement, cependant elle aurait besoin de connaître le montant des crédits et des subventions plus tôt dans l'année, ayant eu lieu fin mars cette année (alors qu'en 2015 : fin janvier).

Mme Hirtzmann répond que la municipalité essaiera de voir s'ils peuvent être donnés plus tôt l'année prochaine, elle précise qu'il faut anticiper et prendre en compte les mêmes chiffres que les années précédentes en fonction du nombre d'élèves au 1^{er} janvier. Mme Amendola précise que cela ne peut être fait ainsi, cette année, une baisse des subventions « sorties scolaires » ayant eu lieu.

Les parents élus souhaiteraient avoir des informations quant à l'application des nouveaux programmes et sur les manuels qui les accompagneront ?

Les programmes ont été édités et seront appliqués. Concernant les manuels, rien n'est imposé sur leurs choix. A plusieurs reprises la municipalité a évoqué une dotation supplémentaire pour l'achat de nouveaux manuels concernant la réforme des programmes scolaires, in fine la réponse est négative. Le corps enseignant évoque un manque de cohérence regrettable.

Remarque des parents : Ces derniers regrettent l'absence de M. Buiron aux conseils d'école de l'année. Mme Amendola explique que l'Inspecteur a un nombre d'écoles conséquent (une cinquantaine) dans sa circonscription, il ne peut donc pas se rendre à toutes les invitations.

5 - Coopérative scolaire : Affiliation (OCCE : Office Central de la Coopération à l'Ecole)

Remerciements aux parents pour leur cotisation et à l'association des P'tits Givrotins, qui permettent chaque année de mener à bien les projets de l'école. L'association des P'tits Givrotins a fait un don de 5680 euros cette année, utilisé pour financer les séjours courts et un bus piscine. La municipalité quant à elle, a pris à sa charge le deuxième bus piscine.

Remerciements également aux parents pour leur disponibilité afin d'encadrer les différentes activités proposées par les classes, durant l'année.

Subvention exceptionnelle « projet marche » refusée :

Les enseignantes du projet « marche » évoquent cet état de fait et souhaitent connaître les raisons de ce refus.

Mme Hirtzmann évoque une demande reçue après la commission des finances (l'école regrette de ne pas avoir eu connaissance de cette date) ; elle explique que la municipalité a déjà octroyé à deux reprises une somme de 400 euros en 2015 pour trois classes, une nouvelle dotation n'est donc pas possible.

Les enseignantes peuvent entendre que la municipalité n'octroie pas de subvention exceptionnelle cette année, elles auraient simplement souhaité être informées de cette décision négative à ce jour et sur l'avenir. Ces dernières soulèvent le problème d'équité entre les classes et trouvent regrettable d'être pénalisées cette année par rapport aux classes de l'année dernière.

Subvention « sorties scolaires 2016 » :

L'école constate la baisse de cette subvention : sur les 2223.41 euros versés sur le compte de la coopérative scolaire, il reste 863.41 euros à répartir, puisque 1360 euros sont à retirer pour les deux bus « piscine ». La subvention passe de 13.80 euros par élève en 2015 à 5.36 euros en 2016. Mme Amendola évoque également les difficultés rencontrées face au versement des transports « piscine » sur le compte de la coopérative scolaire. Les années précédentes, cette somme devant être à la charge de la commune, faisait appel à un mandat supplémentaire et un paiement de la facture directement par la commune.

Cet argent concernant une activité dite « obligatoire », ne doit pas transiter sur le compte de la coopérative scolaire (confirmation par un membre de l'OCCE 71 et par M. Buiron). Malgré plusieurs demandes de la Directrice, suite au vote du budget municipal, Mme Le Maire impose ce nouveau choix à l'école. Mme Amendola, mandataire de la Coopérative, souhaite être entendue l'année prochaine.

Une autre difficulté se pose dans le fait que le planning « piscine » n'est pas choisi par l'école mais géré par le conseiller pédagogique EPS, cette somme allouée normalement pour 2016 posera problème si l'activité a lieu sur 2017.

Les parents élus interrogent Mme Hirtzmann sur ce nouveau choix de la municipalité et les raisons de la non-consultation de la Directrice avant cette prise de décision. Mme Hirtzmann ne peut apporter de réponses précises, si ce n'est une différence de fonctionnement : année civile / année scolaire.

Mme Amendola souhaite que cette situation ne perdure pas, faute de quoi la gestion de la subvention « sorties scolaires » sera intégralement gérée par la municipalité comme dans beaucoup d'autres communes.

Comptes de la Coopérative scolaire :

Sur la demande des parents, Mme Amendola évoque les comptes de la coopérative scolaire, mais précise que cette présentation est provisoire, les comptes étant clôturés fin août. En septembre, un parent élu, consultera et validera les comptes.

La Directrice expose :

- un bilan détaillé du séjour Auvergne (classe CM2)
- un bilan provisoire du séjour « marche » Chaux-Des-Crotenay (classes de CP, CE2-CM1, CM1-CM2)
- un bilan provisoire des soldes des classes
- la répartition des dons de l'Association des P'tits Givrotins (680 euros = 1 bus piscine, 2100 euros = projet Auvergne, 2900 euros = projet marche).

Mme Amendola évoque les dépenses communes de l'école environ 2600 euros (matériel EPS, ballons mousse récréation, contrat établissement, manifestation de Noël, SACEM, informatique, Direction...ainsi que l'aide financière aux séjours courts (1600 euros pour 4 classes soit 400 euros par classe)).

<u>Au 31 août 2016</u> : Total provisoire :	7554.02 euros (+ 1360 euros bus piscine)
Crédit Agricole.....	7435.81
Caisse	118.21

(Rappel Au 01/09/2015, Solde : 13041.96 euros)

Les parents élus remercient la Directrice pour cette présentation accessible et compréhensible. Au vu des chiffres, les parents constatent les dépenses de l'école et apprécient l'utilisation à bon escient de la somme (élevée) présente, depuis de nombreuses années sur le compte. Après discussion des membres présents, la cotisation demandée pour l'année prochaine sera donc identique. Cette dernière reste utile pour les futurs projets des classes, mais non obligatoire.

6 - Temps périscolaires :

Les parents évoquent les liens NAP/ école et soumettent l'idée de l'élaboration de projets communs.

Mme Amendola explique que la mise en place de la réforme des rythmes n'était pas évidente pour tous. Cela nécessitait du temps pour que chacun puisse trouver ses marques.

Depuis son arrivée, Mme Amendola souligne une très bonne entente avec Mme Rémiré (Directrice du Centre de Loisirs). Les échanges sont toujours très cordiaux et très constructifs.

Cette année, un échange a eu lieu entre la classe de CP et l'atelier « couture » des NAP, où en collaboration, des costumes pour le spectacle de fin d'année ont été créés.

Le Centre de Loisirs a souhaité intégrer le thème de l'Afrique choisi par l'école cette année, permettant aux enfants de mettre du sens dans les différents temps, tout en évitant des activités redondantes.

Le Centre de Loisirs et les classes échangent également lors de la participation à des projets communaux (fête de la vigne (épouvantails, tableaux)...).

Cette collaboration entre les NAP et l'école pourrait être poursuivie dans les années à venir, si celle-ci répond aux attentes de tous.

Suite à l'expérience de cette année, Mme Amendola précise que certains enfants, ne participant pas aux NAP, ont exprimé un sentiment de frustration du fait que les autres enfants aient fabriqué le costume à leur place. (80% de fréquentation des enfants de l'école aux NAP).

7- Relations Ecole/Mairie :

Les parents souhaitent une amélioration des échanges entre la Directrice et Mme Le Maire.

La Directrice évoque en effet des difficultés de fonctionnement, et espère un apaisement des tensions. L'école a parfois le sentiment d'être ni consultée, ni entendue et a la sensation de subir les choix de la municipalité dans divers domaines.

L'école peut entendre ces choix, mais souhaite de meilleurs communications, compréhensions, échanges dans l'intérêt de tous.

Avant de clore la séance, Mme Le Maire évoque des remarques désobligeantes envers Mme La Directrice, notamment sur des jugements que cette dernière aurait formulés sur la gestion du budget communal (diminution des subventions « sorties scolaires » pour l'école au profit du « marathon 2017 » sur la commune) ; propos qui auraient été évoqués dans un mail.

Mme La Directrice s'insurge devant de telles accusations. Les termes exacts du courrier adressé à Mme Le Maire en date du 06/04/2016 étant : « comment s'investir dans un projet Marathon en 2017, semblant pourtant attrayant, puisqu'on ne nous aide pas dans des projets sportifs ? ».

Autre remarque de Mme Le Maire disant désapprouver la gestion de l'école actuelle et évoquant une école fermée ...

La Directrice arrête de s'exprimer devant des propos dépassant l'entendement et laisse la parole à ses collègues. Certains souhaitent exprimer leur soutien à la Directrice, et reconnaissent un travail rigoureux et un investissement conséquents.

Mme La Directrice déplore cette situation de fin de séance, ces propos n'ayant pas leur place dans un conseil d'école.

La séance est levée à 20h15 et se clôture par un apéritif convivial offert par les enseignants.

Le compte rendu sera affiché au panneau d'affichage, mis en ligne sur le blog de l'école (<http://ecolelucieaubrac-givry71.eklablog.com/>, via l'onglet « Conseils d'Ecole »). Il pourra également être consulté à l'école.

Secrétaire de séance : Mme Bréchet

La Directrice, Mme AMENDOLA.